

VéloCité vous remercie de votre fidélité et vous souhaite une très belle année 2009 !

Relevé des compteurs

Avec près de **300 000** déplacements, VéloCité est devenu l'un de vos modes de déplacement urbain privilégié. Depuis son arrivée à Besançon le 25 septembre 2007, vous avez parcouru près de **250 000** km !

Si ces déplacements avaient été réalisés en voiture, ce sont plus de **52** tonnes de CO₂ qui auraient été rejetées dans l'atmosphère !

4 stations, 15 minutes en plus, pour prendre son temps !

Depuis quelques jours, des stations bonus ont été mises en fonction sur le réseau VéloCité. Pour tout vélo déposé sur ces stations situées en hauteur, l'utilisateur recevra un bonus de 15 minutes crédité sur son compte. Découvrez le fonctionnement du Bonus +15'...



Les stations bonus ont été installées afin d'optimiser la régulation naturelle des vélos. Le crédit temps de 15 minutes offert devrait donc encourager la régulation naturelle en procurant plus de confort aux usagers qui remontent à vélo vers les stations hautes. Si vous déposez votre VéloCité dans l'une de ces stations, votre compte sera crédité de 15 minutes gratuites et indivisibles. Vous bénéficiez de ce bonus à condition d'avoir pris un VéloCité dans une des 26 autres stations du coeur de ville (hors station bonus +15').

Par exemple, si vous effectuez un trajet de 38 minutes pour déposer votre vélo sur une station bonus, vous n'êtes pas facturé des 8 minutes supplémentaires de location. Ce bonus étant indivisible, les 15 minutes seront utilisées automatiquement.

Les abonnés annuels qui disposent d'un compte ont un autre avantage : s'ils n'utilisent pas leur bonus de 15 minutes, ils le cumulent à d'autres pour une utilisation ultérieure.

Rendez-vous sur les stations de la gare Viotte, place Leclerc, rue Xavier Marmier, et place de la Liberté pour en profiter ! Vous pourrez repérer ces stations grâce au pictogramme



Les conditions d'utilisation en temps réel sur le net !

Désormais, vous avez la possibilité, depuis chez vous ou de votre bureau, de connaître en temps réel la disponibilité en vélos et en emplacements libres de chaque station. Il suffit pour cela de se rendre sur le site. www.velocite.besancon.fr/stations/trouver_une_station



The screenshot displays the website's interface. On the left, there is a sidebar with a 'Consulter son compte' section containing a 'Mon compte' button with a green arrow. Below it is the 'Votre recherche' section, which shows details for station '20 - REVOLUTION': Station n° 20, Adresse complète, Vélos disponibles : 5, Points d'attache disponibles : 10, Nombre total de points d'attache : 15, and Location par carte bancaire : NON. There are also buttons for 'Nouvelle recherche', 'N° de station', 'IMPRIMER', 'ENVOYER À UN AMI', and 'S'ABONNER'. On the right, a map interface titled 'Trouver une station' shows a map of Besançon with a pop-up window for station '20 - REVOLUTION' displaying 'Vélos disponibles : 5' and 'Points d'attache disponibles : 10'. The map includes navigation controls and a search bar.

Parrainer c'est gagner !

Proposé à l'origine dans le cadre des promotions de Noël, l'offre de parrainage continuera toute l'année à prendre la forme d'une heure de crédit attribuée, aussi bien au parrain qu'à son filleul. Toujours bon à prendre, non ? Il suffit pour ça de se rendre sur le site et de se laisser guider...

42% des abonnés VéloCité réduisent leurs déplacements automobiles...

L'enquête réalisée en ligne au mois de septembre, à laquelle vous êtes plus de 700 à avoir répondu, a permis d'en retirer des données intéressantes ! Si **33 %** d'entre vous indiquent ne pas posséder de vélo personnel, vous êtes **15 %** à utiliser désormais plus régulièrement votre vélo personnel. Il en va de même pour la voiture, car si **17 %** d'entre vous n'en possèdent pas à titre personnel, vous seriez **39 %** à l'utiliser moins souvent et **3 %** à ne l'utiliser plus du tout !

Roulez tranquille pour commencer l'année en bonne santé !

L'équipe VéloCité



VéloCité est un service de location de vélos proposé par la Ville de Besançon et exploité par la société JCDecaux SA.

Cette lettre d'information est éditée par la Ville de Besançon. Si vous ne parvenez pas à la lire correctement, vous pouvez la consulter sur le site internet de la Ville de Besançon : www.velocite.besancon.fr